

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 13 septembre 2021 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE2127287A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre de l'intérieur, le ministre des outre-mer et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 7 septembre 2021 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par remontée de nappes, les séismes et les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique).

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées, sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Dans l'annexe I de l'arrêté interministériel n° INTE2124447A daté du 9 août 2021 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, publié au *Journal officiel* de la République française le 25 août 2021, dans le paragraphe relatif au département de la Seine-Saint-Denis pour des inondations et coulées de boues pour la période du 3 juin 2021 au 4 juin 2021, la commune de Tremblay-en-France (4) est supprimée et remplacée par la commune de Tremblay-en France (3). Dans le même paragraphe, pour des inondations et coulées de boues pour la période du 12 juillet 2021 au 13 juillet 2021, la commune de Tremblay-en-France (5) est supprimée et remplacée par la commune de Tremblay-en France (4).

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 septembre 2021.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
A. THIRION

*Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,*
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
L. CORRE

Le ministre des outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale des outre-mer,
S. BROCAS

*Le ministre délégué
auprès du ministre de l'économie, des finances
et de la relance, chargé des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur
chargé de la 5^e sous-direction
de la direction du budget,*
P. CHAVY

ANNEXES

ANNEXE I

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L'AIN

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Communes de Pont-d'Ain, Priay, Salavre (1), Verjon (1).

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

*Inondations et coulées de boue
du 30 janvier 2021 au 1^{er} février 2021*

Commune d'Origny-Sainte-Benoite.

Inondations et coulées de boue du 18 juin 2021

Commune d'Autreville.

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 15 juillet 2021*

Communes de Bourg-et-Comin, Bucilly, Chaourse, Étréaupont, Hirson, Vincy-Reuil-et-Magny.

*Inondations et coulées de boue
du 14 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Communes de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, Lesquielles-Saint-Germain, Monceau-sur-Oise.

*Inondations et coulées de boue
du 19 juillet 2021 au 21 juillet 2021*

Communes de Berry-au-Bac, Chaudardes, Pontavert, Servais.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Inondations et coulées de boue
du 22 juin 2021 au 23 juin 2021*

Commune de Bayet (1).

Inondations et coulées de boue du 27 juin 2021

Commune de Bayet (2).

*Inondations et coulées de boue
du 27 juin 2021 au 28 juin 2021*

Commune de Saint-Pont (1).

Inondations et coulées de boue du 28 juin 2021

Commune de Bellerive-sur-Allier.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Inondations et coulées de boue du 26 juillet 2021

Commune de Villars-sur-Var (2).

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Inondations et coulées de boue du 19 juin 2021

Commune d'Avançon (2).

*Inondations et coulées de boue
du 19 juin 2021 au 20 juin 2021*

Commune d'Arreux (1), Inaumont (1).

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 14 juillet 2021*

Commune de Dom-le-Mesnil.

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 15 juillet 2021*

Commune de Thugny-Trugny (2).

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Inondations et coulées de boue du 17 juin 2021

Communes d'Alairac (1), Saint-Martin-de-Villereglan, Villasavary (2).

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 5 mai 2021 au 7 juin 2021*

Commune d'Istres.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 11 mai 2021*

Commune de Simiane-Collongue.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

Inondations et coulées de boue du 20 juin 2021

Commune d'Allasac.

*Inondations et coulées de boue
du 26 juin 2021 au 27 juin 2021*

Commune d'Allasac.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 5 décembre 2020 au 6 décembre 2020*

Commune de Dinan (1).

DÉPARTEMENT DE L'EURE*Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021*

Commune de Courbépine (1).

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 7 février 2021*

Commune de Cambes (1).

*Inondations et coulées de boue
du 16 juin 2021 au 19 juin 2021*

Communes de Bruges, Pessac (2), Saint-Germain-de-la-Rivière, Saint-Michel-de-Rieufret (2), Saint-Romain-la-Virvée.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE*Inondations et coulées de boue du 19 juin 2021*

Communes de Saint-Aubin-le-Dépeint (2), Saint-Christophe-sur-le-Nais (1).

Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021

Commune de Riche (La).

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Commune de Vernou-sur-Brenne.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE*Inondations et coulées de boue du 15 août 2021*

Commune de Saint-Savin (1).

DÉPARTEMENT DU JURA*Inondations et coulées de boue du 9 juin 2021*

Commune de Vaudioux (Le) (1).

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 15 juillet 2021*

Communes de Trois-Châteaux (Les) (1), Val-d'Épy (1).

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 17 juillet 2021*

Communes de Buvilly (1), Villette-lès-Arbois (1).

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 17 juillet 2021*

Communes d'Aumont (1), Baume-les-Messieurs, Blois-sur-Seille, Courbouzon, Domblans, Éclans-Nenon, Louverot (Le) (1), Marnoz (1), Menétru-le-Vignoble (1), Mesnay (1), Miéry (1), Montbarrey (1), Nevy-sur-Seille, Quintigny (1), Ruffey-sur-Seille, Saint-Amour (1), Saint-Lamain (1), Sellières (1), Taxenne (3), Val-Sonnelle (1), Vernois (Le) (1).

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE*Inondations et coulées de boue du 20 juin 2021*

Commune de Missillac (1).

DÉPARTEMENT DU LOIRET*Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021*

Commune de Dordives.

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 14 juillet 2021*

Commune de Sennely (1).

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} juin 2020 au 30 juin 2020*

Commune de Prayssas (1).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 30 septembre 2020*

Commune de Bouglon (1).

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE*Inondations et coulées de boue du 17 juin 2021*

Commune de Vernueil-le-Fourrier (3).

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE*Inondations et coulées de boue du 16 juin 2021*

Commune de Saint-Jean-d'Elle (1), Torigny-les-Villes.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE*Inondations et coulées de boue
du 19 juin 2021 au 20 juin 2021*

Communes de Beine-Nauroy (1), Poilly (1), Taissy (2).

*Inondations et coulées de boue
du 19 juin 2021 au 21 juin 2021*

Communes de Courcy (1), Fismes (2).

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Commune de Neuville-au-Pont (La) (2).

*Inondations et coulées de boue
du 28 juin 2021 au 29 juin 2021*

Commune d'Écury-sur-Coole.

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Communes d'Arrigny, Cheminon (1), Poilly (2), Serzy-et-Prin (1).

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021

Commune d'Arrigny.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Communes d'Autigny-le-Petit, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon (1), Breuvannes-en-Bassigny (1), Charmes-la-Grande (1), Courcelles-sur-Blaise (2), Mertrud (1), Narcy (1), Orquevaux (1), Perthes (1), Rives Dervoises (1), Thilleux (1), Trémilly (1), Vesaignes-sous-Lafauche (1), Ville-en-Blaisois (1).

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE*Inondations et coulées de boue du 8 juin 2021*

Commune de Foug (1).

Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2021 au 16 juillet 2021.

Communes de Jeandelize, Saint-Supplet (1), Xonville (1).

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021

Communes d'Errouville (1), Landres (3), Preutin-Higny (1), Xivry-Circourt (1).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE*Inondations et coulées de boue
du 2 juin 2021 au 3 juin 2021*

Commune de Clermont-en-Argonne (1).

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Communes de Culey (1), Dannevoux, Duzey (1), Génicourt-sur-Meuse, Mouzay, Peuvillers (2), Spincourt (1).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 14 juillet 2021 au 15 juillet 2021*

Commune de Savonnières-devant-Bar (1).

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021

Commune de Génicourt-sur-Meuse.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN*Inondations et coulées de boue du 28 juin 2021*

Commune de Missiriac.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE*Inondations par remontée de nappe phréatique
du 5 mars 2020 au 7 mars 2020*

Commune de Maizières-lès-Metz (1).

Inondations et coulées de boue du 8 juillet 2021

Commune de Hermelange.

*Inondations et coulées de boue
du 14 juillet 2021 au 17 juillet 2021*

Communes de Beyren-lès-Sierck (1), Bourdonnay (1), Breistroff-la-Grande (1), Cutting (1), Domnom-lès-Dieuze (1), Fixem (1), Guermange (1), Guinzeling (1), Haraucourt-sur-Seille (2), Hayange (3), Insviller (1), Lhor (1), Lindre-Basse (1), Lostroff (1), Loudrefing (1), Maizières-lès-Metz, Mondorff (1), Obreck (1), Puttelange-lès-Thionville (1), Vibersviller (1), Zoufftgen (1).

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021

Communes de Breistroff-la-Grande (2), Entringe (2), Mondorff (2), Tressange (2), Zoufftgen (2).

*Inondations et coulées de boue
du 25 juillet 2021 au 27 juillet 2021*

Commune de Rodemack (1).

Inondations et coulées de boue du 3 août 2021

Communes de Narbéfontaine (1), Obervisse (1).

DÉPARTEMENT DU NORD

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Communes de Ferrière-la-Petite, Marpent.

Inondations et coulées de boue du 14 juillet 2021

Commune d'Anor (2).

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Commune de Bousignies-sur-Roc (2).

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

*Inondations et coulées de boue
du 12 juillet 2021 au 13 juillet 2021*

Communes de Fresnay-le-Samson (2), Guerquesalles (3), Mardilly (2), Saint-Evroult-de-Montfort (4).

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 23 juin 2021*

Commune de Camblain-l'Abbé (1).

*Inondations et coulées de boue
du 28 juin 2021 au 29 juin 2021*

Communes de Béthune, Pressy, Tollent (1).

Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2021

Commune d'Aubin-Saint-Vaast.

Inondations et coulées de boue du 24 juillet 2021

Communes d'Ecques (2), Pernes.

*Inondations et coulées de boue
du 24 juillet 2021 au 26 juillet 2021*

Communes de Ames, Floringhem, Heuringhem (1), Ligny-lès-Aire (1).

*Inondations et coulées de boue
du 25 juillet 2021 au 26 juillet 2021*

Commune de Gennes-Ivergny (1).

Inondations et coulées de boue du 26 juillet 2021

Communes d'Auchy-au-Bois, Ecquedecques, Estrée-Blanche (1), Lambres (1), Lillers, Mazinghem (1), Witternesse (1).

Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2021

Commune de Gennes-Ivergny (2).

Inondations et coulées de boue du 4 août 2021

Commune de Zouafques.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Inondations et coulées de boue
du 23 juillet 2021 au 24 juillet 2021*

Commune de Chambon-sur-Lac.

Inondations et coulées de boue du 12 août 2021

Commune d'Orbeil.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN*Inondations et coulées de boue
du 23 juin 2021 au 24 juin 2021*

Commune de Soultz-les-Bains.

Inondations et coulées de boue du 16 juillet 2021

Communes de Boofzheim (1), Daubensand (1).

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN*Inondations et coulées de boue du 29 juin 2021*

Commune de Hégenheim (1).

*Inondations et coulées de boue
du 10 juillet 2021 au 12 juillet 2021*

Commune de Hégenheim (2).

*Inondations et coulées de boue
du 10 juillet 2021 au 13 juillet 2021*

Commune de Hagenthal-le-Bas (1).

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Commune de Bonhomme (Le) (1).

DÉPARTEMENT DU RHÔNE*Inondations et coulées de boue du 23 juin 2021*

Commune de Villeurbanne.

Inondations et coulées de boue du 6 juillet 2021

Commune de Condrieu.

Inondations et coulées de boue du 7 juillet 2021

Commune de Perréon (Le) (1).

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE*Inondations et coulées de boue
du 16 mai 2021 au 17 mai 2021*

Commune d'Entrelacs.

Inondations et coulées de boue du 23 juin 2021

Commune d'Arith (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 22 juin 2021 au 28 juin 2021*

Commune de Bossey (1).

*Inondations et coulées de boue
du 12 juillet 2021 au 13 juillet 2021*

Commune de Larringes (1).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME*Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021*

Commune de Neuville-Chant-d'Oisel (La) (1).

Inondations et coulées de boue du 26 juin 2021

Communes de Bretteville-du-Grand-Caux (1), Mentheville (1).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Commune de Nemours (1).

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Commune d'Annet-sur-Marne.

*Inondations et coulées de boue
du 19 juin 2021 au 20 juin 2021*

Communes de Conches-sur-Gondoire (1), Lésigny (2), Pomponne, Trilport.

*Inondations et coulées de boue
du 3 juillet 2021 au 4 juillet 2021*

Commune de Villevaudé (2).

Inondations et coulées de boue du 4 juillet 2021

Commune de Monthyon (3).

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 14 juillet 2021*

Communes d'Annet-sur-Marne, Brou-sur-Chantereine (4), Champs-sur-Marne (1), Chauconin-Neufmontiers (4), Chelles (1), Claye-Souilly (4), Condé-Sainte-Libiaire (1), Émerainville (2), Mitry-Mory (4), Montgé-en-Goële (2), Monthyon (4), Pomponne, Quincy-Voisins (2), Saint-Germain-sur-Morin, Thorigny-sur-Marne, Villenoy, Villeparisis (3), Villevaudé (3).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} décembre 2019 au 2 décembre 2019*

Commune de Motte-d'Aigues (La) (1).

DÉPARTEMENT DES VOSGES*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Commune de Plainfaing (2).

DÉPARTEMENT DE L' YONNE*Inondations et coulées de boue du 21 juin 2021*

Commune d'Auxerre.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE*Inondations et coulées de boue
du 4 juin 2021 au 5 juin 2021*

Commune de Montgeron.

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE*Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021*

Communes de Nanterre, Rueil-Malmaison.

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Communes de Boulogne-Billancourt, Fontenay-aux-Roses (1), Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS*Inondations et coulées de boue
du 12 juillet 2021 au 13 juillet 2021*

Communes de Sevran (2), Villepinte (2).

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE*Inondations et coulées de boue
du 19 juin 2021 au 20 juin 2021*

Commune de Kremlin-Bicêtre (Le) (1).

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Commune de Vitry-sur-Seine.

DÉPARTEMENT DE LA GUYANE*Inondations et coulées de boue du 14 mars 2021*

Commune de Matoury.

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE*Inondations et coulées de boue
du 23 février 2021 au 24 février 2021*

Commune d'Acoua (1).

ANNEXE II

COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L' AISNE*Inondations et coulées de boue
du 30 janvier 2021 au 31 janvier 2021*

Commune de Monceau-sur-Oise.

DÉPARTEMENT DE L' ALLIER*Inondations et coulées de boue
du 19 juin 2021 au 20 juin 2021*

Commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

DÉPARTEMENT DE L' ARDÈCHE*Inondations et coulées de boue du 20 juin 2021*

Communes de Chambonas, Saint-Julien-du-Serre.

*Inondations et coulées de boue
du 20 juin 2021 au 22 juin 2021*

Commune de Saint-Paul-le-Jeune.

*Inondations et coulées de boue
du 21 juin 2021 au 27 juin 2021*

Commune de Meysse.

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Commune de Rochemaure.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 20 février 2020*

Commune de Saint-Chamas.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Inondations et coulées de boue
du 31 janvier 2021 au 2 février 2021*

Commune d'Agonac.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 31 janvier 2021 au 3 février 2021*

Commune de Saint-Victor.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Inondations et coulées de boue du 30 juillet 2021

Commune de Rochefort-Samson.

DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Inondations et coulées de boue
du 10 juillet 2021 au 11 juillet 2021*

Commune de Courbépine.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Inondations et coulées de boue du 31 janvier 2021

Commune de Bordeaux.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Inondations et coulées de boue
du 3 juin 2021 au 4 juin 2021*

Commune de Loches.

DÉPARTEMENT DU JURA

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Communes de Champdivers, Vernantois.

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 17 juillet 2021*

Commune de Cousance.

Inondations et coulées de boue du 16 juillet 2021

Commune de Petit-Noir.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Inondations et coulées de boue
du 28 décembre 2020 au 29 décembre 2020*

Commune de Sérignac-sur-Garonne.

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Inondations et coulées de boue
du 13 juillet 2021 au 15 juillet 2021*

Communes de Bénaménil, Croismare, Ogéviller, Vallois.

*Inondations et coulées de boue
du 14 juillet 2021 au 15 juillet 2021*

Communes de Bouxières-aux-Chênes, Chaouilley, Chavigny, Damelevières, Dolcourt, Moyen, Nancy, Rehainviller, Saint-Boingt.

*Inondations et coulées de boue
du 14 juillet 2021 au 16 juillet 2021*

Commune de Fraimbois.

DÉPARTEMENT DU NORD

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Commune de Halluin.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

*Inondations et coulées de boue
du 12 juillet 2021 au 13 juillet 2021*

Communes d'Aubry-le-Panthou, Ménil-Hubert-en-Exmes.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2021

Commune de Tortefontaine.

Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2021

Commune de Floringhem.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Inondations et coulées de boue
du 23 juillet 2021 au 24 juillet 2021*

Commune de Blanzat.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Inondations et coulées de boue du 29 juin 2021

Communes de Hagenthal-le-Haut, Neuwiller.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Inondations et coulées de boue du 22 juin 2021

Commune de Valsonne.

Inondations et coulées de boue du 23 juin 2021

Communes de Décines-Charpieu, Vaulx-en-Velin.

Inondations et coulées de boue du 27 juin 2021

Communes de Létra, Rivolet, Ternand, Valsonne, Vaux-en-Beaujolais.

*Inondations et coulées de boue
du 27 juin 2021 au 28 juin 2021*

Commune de Saint-Étienne-des-Oullières.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2021 au 18 juillet 2021*

Commune de Meillerie.

*Inondations et coulées de boue
du 16 juillet 2021 au 19 juillet 2021*

Commune d'Anthy-sur-Léman.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME*Inondations et coulées de boue
du 20 juin 2021 au 21 juin 2021*

Commune de Bois-Guillaume.

DÉPARTEMENT DES YVELINES*Inondations par remontée de nappe phréatique
du 11 juin 2018 au 12 juin 2018*

Communes de Médan, Villennes-sur-Seine.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 23 novembre 2019 au 30 novembre 2019*

Commune de Saumane-de-Vaucluse.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE*Séismes du 28 avril 2021*

Commune de Sallertaine.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE*Séismes du 3 avril 2021*

Communes de Latillé, Migné-Auxances, Poitiers, Thuré, Vouillé.

DÉPARTEMENT DES VOSGES*Inondations et coulées de boue du 15 juillet 2021*

Commune de Bazegney.

DÉPARTEMENT DE L' ESSONNE*Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2021*

Commune de Breux-Jouy.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE*Inondations et coulées de boue
du 12 août 2020 au 13 août 2020*

Commune de Villejuif.